



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 2489

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, sur le demande d'equite fiscale des professions liberales. En effet, ces professions demandent que le fiscalite et la prevoyance sociale soient neutres. Les professionnels liberaux devraient beneficier des memes abattements fiscaux que les cadres, pouvoir se constituer des retraites supplementaires deductibles et beneficier de toutes les mesures prises en faveur des autres entreprenants. Il lui demande s'il compte repondre a cette attente d'equite fiscale des professions liberales.

Texte de la réponse

Reponse. - Les membres des professions liberales ne se trouvent pas places, sur le plan fiscal, dans une situation defavorable par rapport aux autres contribuables, salaries ou non-salaries. Ainsi, lorsqu'ils adherent a une association de gestion agreee, il beneficent des memes abattements sur le revenu imposable que les entrepreneurs relevant de la categorie des benefices industriels et commerciaux adherents d'un centre de gestion agree et que les salaries qui sont maitres de l'entreprise qui les emploie. Par ailleurs, les membres des professions liberales sont autorises a deduire de leur benefice professionnel imposable la totalite des cotisations qu'ils versent au titre du regime obligatoire d'assurance maladie et maternite ou dans le cadre d'un regime obligatoire d'assurance vieillesse, qu'il s'agisse du regime de base ou d'un regime complementaire. En outre, des etudes ont ete engagees pour examiner la possibilite de mettre en place, au profit des professions liberales, un regime supplementaire de retraite dont les cotisations seraient deductibles. Les interesses peuvent egalement deduire les primes d'assurances volontaires contractees pour la couverture des risques de maladie ou d'accident specifiquement professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Raoult](#) •ric

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2489

Rubrique : Impot sur le revenu

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2547